

À l'appui de l'approche de la Cour sur la contribution au rétablissement de la confiance envers la politique vaccinale, la fonction d'expertise constitue le cœur de métier de l'institution. Conjugué à sa nature d'autorité publique indépendante, il paraît légitime de positionner la HAS parmi les acteurs publics contribuant à renforcer la confiance de l'opinion publique envers les vaccins.

Pour autant, la HAS souhaite faire entendre deux réflexions :

- *d'une part, l'institution ne saurait, à elle seule, incarner l'expertise et rétablir la confiance: dans le débat public, toute expertise demeure sujet à discussion ;*
- *d'autre part, l'institution rappelle à la Cour la tendance du législateur à l'ajout régulier de nouvelles missions. À cet égard, satisfaire les nouvelles attentes - telle qu'une meilleure identification de la HAS ou une reconnaissance de son expertise via les réseaux sociaux-, s'entend. Toutefois, l'impact, tant sur la cohérence des missions de l'institution que sur ses moyens économiques alloués se doit d'être pris en compte.*

RÉPONSE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU GROUPE KORIAN

J'ai pris connaissance du contenu du rapport public annuel 2018 relatif à la politique vaccinale et de l'encart concernant l'épidémie de grippe survenue en décembre 2016 dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Berthelot.

Les résidents et les familles concernés ainsi que les soignants ayant très douloureusement vécu cette crise, il y a moins d'un an, je regrette que le cas particulier de cet établissement soit à nouveau mis en exergue et souhaite vivement que cet encart puisse être retiré.

Si la Cour décidait de le maintenir, il conviendrait à tout le moins de modifier le titre et certaines mentions pour faire ressortir le fait que l'insuffisance de couverture vaccinale relevée est directement liée au caractère précoce de l'épidémie, par ailleurs particulièrement virulente. Conformément aux préconisations du Ministère de la Santé, la période de vaccination en établissement court en effet jusqu'à fin janvier.
